

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 68 (1942)  
**Heft:** 4

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

manière. Dans les circonstances actuelles, en effet, la mission d'une association professionnelle technique devrait être très étendue et nous n'en avons rempli qu'une bien petite partie. A eux seuls, les problèmes nouveaux touchant à l'organisation professionnelle et à la création de possibilités de travail — et auxquels il est essentiel que des solutions satisfaisantes soient rapidement apportées — peuvent faire l'objet de mûres réflexions et d'initiatives hardies. Pour nous être approchés de ces tâches, nous en avons mesuré l'importance et reconnu l'intérêt.

Qu'il nous soit permis, en quittant nos fonctions, de souhaiter à nos successeurs une intéressante et utile période biennale et d'espérer ainsi qu'ils pourront, mieux que nous n'avons su et pu le faire, travailler, dans l'intérêt supérieur du pays, au développement de notre Société.

Genève, le 22 janvier 1942.

*Le Président : F. BOLENS.*

## CARNET DES CONCOURS

### Pont sur le canal Nidau-Büren, à Brügg, pour la nouvelle route cantonale Bienna-Lyss.<sup>1</sup>

Le jury a décidé, le 5 février 1942, de décerner les cinq prix suivants :

- 1<sup>er</sup> prix, Fr. 4000 : M. A. Flury-Seiler, ingénieur, Berne.
- 2<sup>me</sup> prix, Fr. 3600 : M. Irmin Lévy, ingénieur, Delémont (collaborateur : M. Bächtold, ingénieur, Berne).
- 3<sup>me</sup> prix, Fr. 3000 : M. W. Siegfried, ingénieur, Berne ; chef de bureau : H. Hartenbach, ingénieur (collaborateurs : H. Brechbühler et H. Jenni, architectes).
- 4<sup>me</sup> prix, Fr. 2400 : M. F. Steiner, ingénieur, Berne.
- 5<sup>me</sup> prix, Fr. 2000 : M. Dr Burgdorfer et Lauterburg, ingénieurs, Berne (collaborateur : G. Ragaz, ingénieur).

En outre, six projets sont rémunérés à raison de Fr. 1000 par projet.

Les dix-sept projets seront exposés du 15 février au 1<sup>er</sup> mars à Bienna.

Berne, le 5 février 1942.

*La Direction cantonale des Travaux publics.*

## ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

### Conférences de M. le professeur Auguste Piccard.

Organisées sous les auspices de la Société académique vaudoise.

C'est devant un auditoire de plus de cent personnes que M. Auguste Piccard, donna, le samedi 14 février, sa première conférence. Cette manifestation a groupé au Palais de Rumine (aud. XV) de très nombreux ingénieurs, physiciens et étudiants venus, non seulement de Lausanne, mais d'ailleurs encore.

Tout laisse prévoir que le succès des leçons ultérieures sera encore plus grand. Nous en rappelons ici le programme :

Les samedis 21 février et 7 mars, à 14 h. 15 :

*Les principes de la thermodynamique (suite)  
(exposé sans mathématiques supérieures).*

Le samedi 14 mars, à 14 h. 15 :

*Usure et frottements.*

<sup>1</sup> Ouverture du concours, voir *Bulletin technique* 1941, p. 167. (Réd.)



ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426. - Télégramme: INGENIEUR ZURICH.

### Emplois vacants :

#### Section mécanique.

85. Jeune technicien mécanicien. Essais de matériaux. Fabrique d'appareils électriques de Suisse centrale.

87. Jeune mécanicien électricien. Montage et atelier. Age, environ 23 ans. Zurich.

89. Outilleur. Chef d'équipe. Fabrique de machines du nord-ouest de la Suisse.

91. Quelques constructeurs ou dessinateurs mécaniciens. Suisse centrale.

93. Technicien ou dessinateur. Ventilation et chauffage. Entreprise spécialisée de la branche à Lyon (France).

95. Ingénieur mécanicien, éventuellement technicien mécanicien. Construction de machines-outils. Nord-ouest de la Suisse.

97. Technicien-monteur. A même de diriger une grande équipe de monteurs. Possédant la concession téléphonique « A » de la direction générale des télégraphes. Nord-est de la Suisse.

99. Dessinateur mécanicien. Fabrique de machines de Zurich.

101. Technicien. Chauffage et installations sanitaires. Zurich.

103. Dessinateur mécanicien. Lampes à incandescence. Suisse romande.

105. Ingénieur électrique ou technicien. Installations électriques et ventilation. Nord-ouest de la Suisse.

107. Jeune technicien ou dessinateur mécanicien. Pratique d'atelier. Entreprise industrielle de Suisse orientale.

109. Technicien mécanicien. Fabrication en série. Nord-est de la Suisse.

111. Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien. Montage, surveillance de l'exploitation, direction des travaux de réparation. Chantier de construction d'importants aménagements de forces hydro-électriques en Norvège.

119. Dessinateur mécanicien. Zurich.

121. 2 dessinateurs mécaniciens. L'un pour appareils électriques et l'autre pour centrales électriques. Fabrique de machines de Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros de 1941 : 135, 415, 441, 471, 649, 663, 671, 691, 761, 763, 781, 783, 809, 855, 881, 883, 895, 903, 979, 989; — de 1942 : 31, 45, 65, 79.

#### Section du bâtiment et du génie civil.

84. Technicien en bâtiment, conducteur de travaux. Bâtiment industriel. Suisse orientale.

86. Technicien en bâtiment. Constructions en bois, baraquements militaires. Suisse centrale.

94. Architecte diplômé, éventuellement technicien en bâtiment. Colonies d'habitation. Bureau d'architecte de Zurich.

100. Technicien en bâtiment. Plans et devis. Bureau d'architecte du nord-ouest de la Suisse.

104. Dessinateur ou technicien en bâtiment. Age de 26 à 36 ans. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

106. Technicien en génie civil, éventuellement dessinateur en génie civil. Travaux hydrauliques. Bureau d'ingénieur de Zurich.

108. Dessinateur en génie civil. Travaux hydrauliques. Bureau d'ingénieur de Zurich.

112. Dessinateur en béton armé, éventuellement dessinateur en bâtiment. Bureau d'ingénieur du canton de Zurich.

114. Jeune ingénieur civil. Travaux hydrauliques. Bureau d'ingénieur de Zurich.

118. a) 1 à 2 architectes ou techniciens en bâtiment de même : b) quelques ingénieurs civils et techniciens en génie civil. Chantier. Travaux d'ordre militaire, avec engagement à base civile.

124. Architecte ou technicien en bâtiment. Projets, construction, soumissions et décomptes. Importante entreprise à Innsbruck, Allemagne. Connaissance de la langue indispensable ; de même : quelques plâtriers pour crépis de plâtre pour parois et plafonds.

126. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Devis et mètres. Langue française. Bureau d'architecte de Suisse romande.

128. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment, bon calculateur, rapports. Bureau d'architecte du canton de Zurich.

130. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau. Grisons.

134. Technicien en bâtiment. Bureau. Zurich.

138. Technicien en bâtiment. Chantier, devis. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros : de 1941 : 1108, 1258, 1306, 1316, 1446 ; de 1942 : 8, 18, 22, 24, 32, 56, 60, 72.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.